



# LA ROUE D'OR SAINT-ANDREENNE



## GRAND PRIX DE LA VILLE DE SAINT ANDRE

*Dimanche 03 Avril 2011*

### REGLEMENT PARTICULIER

**ITINERAIRE: Départ :** Sainte Suzanne N2002 Lieu-dit La Marine, direction quartier français, à droite chemin Commune Ango, à droite RD 63 Bis, tout droit RD 63 vers le Rond point de la Marine, à droite N 2002 vers Quartier Français.

Au dernier tour : Direction Cambuston, à droite Avenue Ile de France. **Arrivée :** Face à la Mairie de Saint André.

Circuit de 4,6 Kms + 6 Kms (sortie du circuit direction Mairie de Saint André).

Minimes, Féminines, Cadets, Pass'Cyclisme : Départ et Arrivée sur le circuit (N 2002).

#### CATEGORIES ET HORAIRES DE DEPART:

Minimes	<b>09H30</b>	8 tours
Féminines Minimes / Cadettes	<b>09H31</b>	8 tours
Pass'Cyclisme + Cadets + Féminines Juniors / Séniors	<b>10H30</b>	15 tours
Catégorie 1-2-3 Junior	<b>13H00</b>	22 tours + Direction arrivée

**Emargement :** A partir de 08H00. Arrêt des émargements 15 minutes avant chaque départ.

**Participation :** 7 €par coureur.

**Ravitaillement :** Autorisé uniquement sur le circuit à droite de la route.

Pour les Catégories 1-2-3 Junior, du 10<sup>ème</sup> au 21<sup>ème</sup> tour.

Pour les Pass'Cyclisme + Cadets + Féminines Juniors / Séniors du 10<sup>ème</sup> au 13<sup>ème</sup> tour.

**Dépannage :** A pied sur tout le circuit.

**Course en circuit :** Tout coureur doublé peut-être arrêté sur décision des Commissaires.

**Récompense :** Aux 3 premiers de chaque catégorie sauf pour les Espoirs et Vétérans, seul le 1<sup>er</sup> sera récompensé.

**Prix aux coureurs :** Pas de Grille Fédérale.

**Commissaires :** NOMARI Jean-Marc, SEVA Cédric, GOULJAR Eddy, MASCAREL Marie-Annick.

Pour tout autre point du règlement se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.